

Violence domestique



Bulletin sur la santé

Visitez le site nyc.gov/health pour consulter tous les bulletins sur la santé.
Appelez le **311** pour demander l'envoi gratuit de copies.



Violence domestique

- Vous ne devez jamais vous sentir menacé(e), intimidé(e) ou effrayé(e) dans votre relation. Si c'est le cas, vous êtes victime de violence domestique.
- La violence domestique est une maltraitance ou une menace de maltraitance par un(e) partenaire actuel(le) ou un(e) ex-partenaire. Cela peut arriver à tout le monde, mais certaines personnes (notamment les immigrants, celles qui souffrent d'un handicap ou qui sont identifiées comme LGBTQ) courent plus le risque d'en être victimes.
- La violence domestique est aussi appelée la violence conjugale. Quel que soit le nom qu'on lui donne, elle est inacceptable.



En 2016, près de **500 000 New-Yorkais** (d'au moins 18 ans) ont signalé avoir fait l'objet de violences physiques de la part d'un(e) partenaire à un moment ou un autre.

Signes de maltraitance

La maltraitance peut être physique, sexuelle, mentale, financière ou psychologique.
Un(e) partenaire violent(e) peut :



- vous injurier et vous insulter ;
- vous isoler de votre famille et de vos amis ;
- vous empêcher d'utiliser une méthode de contraception ou des préservatifs ;
- vous forcer à avoir des relations sexuelles ;
- vous menacer, menacer vos enfants et/ou vos animaux domestiques.

Ce ne sont que quelques exemples. Si vous êtes dans l'un de ces cas ou si vous connaissez une personne qui en est victime, vous pouvez obtenir de l'aide.

Un(e) partenaire violent(e) peut aussi faire preuve d'amour et d'attention. Même si votre partenaire n'est pas violent(e) en permanence, des violences à n'importe quel degré sont préjudiciables.

La violence domestique et votre santé

La violence domestique a une incidence sur votre santé physique et mentale, ainsi que sur le bien-être de ceux qui vous entourent.

Il est possible que vous éprouviez des difficultés à prendre soin de vous et que vous ne consultiez pas régulièrement un médecin pour des analyses et vaccins importants.

Vous pouvez également souffrir de :



lésions physiques, comme des fractures osseuses, des traumatismes crâniens, des hématomes ou des plaies ;



détresse émotionnelle, comme la dépression, l'anxiété ou l'insomnie ;



grossesse à problèmes et infections sexuellement transmissibles.

Il est important que vous obteniez de l'aide dès que possible.

Obtention d'aide

Vous n'êtes pas seul(e). Cela peut paraître difficile, mais il existe de nombreuses ressources si vous vous trouvez dans une situation abusive.

Si vous êtes en danger immédiat, appelez le 911. Si vous n'êtes pas en danger immédiat :



Visitez le site de **NYC Hope** (Espoir NYC) à l'adresse nyc.gov/nychope pour accéder à des ressources utiles, y compris une liste des **NYC Family Justice Centers** (Centres de justice familiale de la ville de New York) – il y a un centre dans chaque arrondissement.



Appelez l'**assistance téléphonique pour les victimes de violence domestique** de la ville au 800 621 4673, ou appelez le 311 et demandez la ligne d'assistance. L'assistance est disponible en plusieurs langues, 24 heures sur 24, si vous avez besoin d'aide dans les domaines suivants :

- logement temporaire ;
- planification de la sécurité ;
- conseils et autres services sociaux ;
- ordonnance de protection du tribunal.



Dressez la liste des personnes de confiance que vous pouvez appeler en cas d'urgence.

Ressources

Connectez-vous



@nychealthy



nychealth



@nychealthy

En savoir plus

Consultez le site nyc.gov/health et recherchez « **domestic violence** » (violence domestique).

Avez-vous besoin d'aide ?

Visitez le site de **NYC Hope** (nyc.gov/nychope).

Recevez les derniers bulletins sur la santé

Courriel healthbulletins@health.nyc.gov.

Faites attention : votre partenaire peut consulter votre historique de navigation sur internet. Si vous avez besoin d'aide, appelez l'assistance téléphonique pour les victimes de violence domestique de la ville au 800 621 4673, ou appelez le 311 et demandez la ligne d'assistance.



Visitez le site nyc.gov/health/pubs pour accéder à ce bulletin sur la santé dans d'autres langues et à d'autres traductions de documents relatifs à la santé. Vous avez droit à des services dans votre langue. Ces services sont gratuits dans tous les cabinets et cliniques du Département de Santé de la ville de New York.